

LE PEUPLE TOGOLAIS AURA

GAIN DE CAUSE !!!

Le Mahatma Gandhi dit :

« À l'instant où l'esclave décide qu'il ne sera plus esclave, ses chaînes tombent ! »

Ce jour, 12 octobre 2012, **Radio Kanal K**, Aarau (Suisse), m'a soumis un questionnaire qui lui a servi à m'interviewer, relativement à la situation politique qui prévaut au Togo depuis l'entrée en scène du **Collectif « Sauvons le Togo ! »** rejoint tout récemment par la **Coalition Arc-en-ciel**. Mais, une fois l'interview réalisée, j'ai pensé qu'il serait peut-être utile de mettre mes réponses en forme scripturale, de manière à : 1° les rendre plus explicites, plus claires, moins éventuellement ambiguës ; 2° leur donner la diffusion la plus large autant que faire se peut. Et voici, ci-après, le résultat.

« 1 – La crise politique perdure au Togo. Et depuis quelques mois le pouvoir fait face à des vagues de manifestations organisées par le Collectif Sauvons le Togo. La Coalition Arc-en-ciel les a rejointes dans les rues de Lomé il y a environ un mois. Sans langue de bois, dites-nous si cette lutte aboutira ? »

Avant toute chose, je tiens à remercier très sincèrement *Radio Kanal K*, pour l'intérêt qu'elle porte au combat déjà pluridécennal du Peuple togolais. Je voudrais par ailleurs remercier cette Radio pour l'honneur qu'elle ose témoigner à ma chétive personne. Cela étant dit, venons-en à la première question ci-avant.

La lutte actuelle du Peuple togolais ne peut pas ne pas aboutir en fin de compte. Pourquoi ? Parce que le Peuple togolais n'est pas un peuple de masochistes. Parce qu'on n'a jamais vu, dans toute l'Histoire de l'Humanité, un peuple résolu à se libérer de l'oppression, de l'exploitation, de l'humiliation, et qui n'ait pas, tout compte fait, obtenu gain de cause ! À cet égard, soulignons que les Causes justes finissent toujours par vaincre. Or, la Cause du Peuple togolais est plus que juste !!!

Oui ! La lutte de notre Peuple aboutira !!! Quelle que sera la longueur du temps qu'elle prendra. Pourvu, bien entendu, que nous les cadres togolais ne trahissions pas cette lutte, que nous tordions le cou à « *la servitude volontaire* » éternellement bannie par *Etienne de La Boétie*.

« 2 – Les partis politiques qui sont actuellement dans les rues posent des conditions strictes avant tout dialogue avec le pouvoir qui a quand même fait le dialogue avec certains partis politiques. La communauté internationale s'est dite satisfaite. Est-ce que les deux Collectifs n'ont-ils pas mis la barre trop haut pour leur revendication ? »

Primo, les « partis » politiques qui sont allés tout récemment à un soi-disant « dialogue » avec l'indécrottable RPT/UNIR savent pertinemment qu'ils ne représentent qu'eux-mêmes et en rien l'immense majorité de notre Peuple...

Secundo, la « communauté internationale » ne semble pas encore prête à abandonner sa chronique et haïssable *praxis* consistant à toujours soutenir, *de facto*, les pouvoirs *postcoloniaux* et *néocolonisés* en place, quelque décriés soient-ils par les peuples concernés. Et ce, sous le fallacieux prétexte d'une « *stabilité* » de surface dans le pays donné.

C'est cette fameuse « communauté internationale » qui nous a imposé tous les régimes politiques que nous aurons connus au Togo depuis l'assassinat du Père de la Nation togolaise : Sylvanus Olympio. Cette « communauté » soutenait encore *Ben Ali* à la tête de la Tunisie jusqu'aux dernières minutes qui juste précédèrent la fuite... de cet homme vers l'Arabie saoudite !

Paraphrasant *Benjamin Disraeli*, le général *Charles de Gaulle* déclare froidement : « *Les États n'ont pas d'amis ; les États n'ont que des intérêts* ». Pour leur part, nos Ancêtres aimaient à répéter : « *Abito ye abi vena* ». « *C'est le porteur de la plaie qui sent la douleur de la plaie* ».

Tertio, non ! Le CST et l'*Arc-en-ciel* n'ont nullement placé la barre trop haut ! Au contraire, ils n'exigent que le minimum que commandent les intérêts fondamentaux du Peuple togolais. Ils ne requièrent pas, par exemple, que les « dignitaires » de l'oligarchie gnassingbéenne, en raison de tous leurs crimes politiques, économiques, du fait de leurs violations multiformes des droits de l'homme, soient traduits devant le TPI...

Alors, le journaliste me pose cette question-ci : « *Mais ces marches, qui durent depuis plus de deux ans maintenant, ont-elles débouché sur quelque chose de positif ?* ». Et je réponds ainsi : « Le pouvoir que nous combattons a eu presque cinquante bonnes années pour s'enraciner, pour se fortifier ; il dispose, de ce

fait, de moyens politiques, militaires, financiers et diplomatiques colossaux. Par conséquent, face à un tel pouvoir, deux ans de marches apparaissent relativement mineurs. Néanmoins, on ne saurait dire que ces marches n'ont rien donné. À preuve, elles ont amené le CST et l'*Arc-en-ciel* à se constituer et à se jeter dans la danse... Alors, ce sont ceux qui au début se moquaient de nous qui se retrouvent aujourd'hui bel et bien sur la défensive, aux abois. Comme quoi la lutte populaire finit toujours par payer ! ».

Le journaliste renchérit : « *Le ministre de la sécurité allègue que ce sont les manifestants qui sèment des troubles dans le pays. Que répondez-vous à cela ?* » Je réponds ceci : « *C'est nous qui détenons et utilisons des mitraillettes, des gaz lacrymogènes, des gourdins, des machettes, des ceinturons, des flèches, etc. ?! C'est nous qui achetons de pitoyables consciences et armons de gros bras... ici et là pour massacrer les manifestants ?! Non ! J'ai moi-même pris part à nombre de manifestations chez nous. Chaque fois qu'il y a eu du grabuge, c'est quand les forces de répression – par euphémisme appelées « forces de l'ordre » – sont intervenues que les jeunes ont riposté avec leurs moyens du bord !!! Ici, c'est vraiment le voleur qui crie au voleur !!!* »

« 3 – *Le pouvoir dit avoir fait des concessions au niveau du découpage électoral. Le premier Ministre affirme que les élections législatives pourraient se tenir avant ou juste après la fin de cette année. Mais actuellement le Togo vit des troubles politiques très graves. Selon vous les élections législatives peuvent-elles se tenir dans ces délais ?* »

a) *Nul ne saurait être juge et partie à la fois.* Qui peut se fier à de généreuses « concessions » unilatérales du RPT/UNIR ?! Les chancelleries accréditées à Lomé ont unanimement, chaleureusement, avec félicitations, salué le découpage électoral laborieusement établi et proposé par l'ANC (*Alliance Nationale pour le Changement*). Pourquoi donc le RPT/UNIR ne l'a-t-il pas adopté, tout au moins comme base de discussions ?!

b) Bien sûr, que l'actuel premier ministre togolais déclare que les prochaines législatives chez nous pourraient se tenir avant la fin de 2012 ou juste après cette année, cela n'a rien de surprenant. Car il s'agirait d'élections à la RPT/UNIR, c'est-à-dire d'élections bâclées, traficotées, « gagnées » d'avance par le pouvoir RPTo-UNIRiste.

c) Non ! Même avec la meilleure volonté au monde, eu égard à tout ce qui reste à faire afin que ces élections soient transparentes, démocratiques, équitables et acceptables à n'importe quel point de vue, il convient de donner

du temps au temps. *Par exemple, il faut du temps pour réviser les listes électorales devenues notoirement obsolètes depuis belle lurette déjà !!!*

N'avons-nous pas bien vu, entre 1967 et 1991, soit durant des lustres entiers, le Togo végéter sous la botte de Gnassingbé Eyadéma, sans Constitution, sans élections, sans Assemblée nationale, sans primature, sans institutions de défense des droits de l'homme ?! Ainsi donc, *en d'autres termes, aucune précipitation en la matière ne s'avère de mise !!! Si nous voulons sincèrement sortir la Terre de nos Aïeux d'une crise politique, économique, sociale et culturelle qui n'a que trop duré !!!*

« 4 - Autre préoccupation des Togolais, c'est la limitation du mandat présidentiel à deux avec effet immédiat. Le PM Ahoomey-Zunu estime que le Président Faure, en matière de droit pourrait se présenter en 2015. Que répondez-vous ? »

Tout d'abord, l'Univers entier sait qu'en 2005 aussi bien qu'en 2010, Faure Essozimna a purement et simplement usurpé la fonction de chef de l'État. Ensuite, de toutes les façons, en vertu de l'article 59 de la Constitution plébiscitée par la quasi totalité du Peuple togolais, par référendum en date du 27 septembre 1992, et promulguée le 14 octobre subséquent, « *Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats* ». Dès lors, comment est-ce que le Peuple togolais, qui souhaite ardemment voir Faure et le système politique gnassingbéen partir ici et maintenant, pourrait-il tolérer qu'ils demeurent en place au-delà de 2015 ?!

Je sais très bien que d'aucuns arguent qu'une loi ne saurait s'appliquer rétroactivement. Le seul hic qui me chagrine personnellement est que l'on ne nous indique guère le curieux *démiurge* qui aurait prescrit cette curieuse interdiction - pour ne pas dire cette ineptie ! Mais, ainsi que l'a si bien dit *Jean-Pierre Fabre il y a trois jours*, « *S'il est vrai que ce sont des hommes qui font les lois, il devient évident (!) que des hommes peuvent parfaitement décider que telle ou telle loi s'applique rétroactivement !!!* ». Tout le reste n'est que plaidoyer *pro domo* !!!

« 5 - Vous êtes actuellement en France, et vous rencontrez souvent les Togolais vivant à l'étranger. Quel message avez-vous à leur adresser face à cette situation critique du Togo ? »

Avant de m'adresser à mes compagnons de misère de la Diaspora togolaise, j'aimerais, une fois encore, interpeller le Peuple togolais lui-même dans son ensemble.

Peuple togolais, nous voici, depuis quelques semaines, dans le vif du sujet, au cœur du sujet ; nous voici au pied du mur, à la croisée des chemins !!! Que faire ?!

Pour ma modeste part, la réponse globale à cette question cruciale serait : **NOUS DONNER LES MOYENS OBJECTIVEMENT REQUIS PAR LA STRATÉGIE GLOBALE QUE NOUS AVONS, DE PROPOS DÉLIBÉRÉ, ADOPTÉE.**

Et je verrais ces moyens en cinq points essentiels :

- i) Mobilisation et organisation adéquates du Peuple aussi bien dans la capitale Lomé que dans l'hinterland du pays.
- ii) Neutraliser les collabos auto-déclarés et/ou de fait. En les dénonçant systématiquement à la face du monde entier !
- iii) Mener, auprès des FAT, l'action nécessaire en vue de les amener à se ranger aux côtés du Peuple togolais !!!
- iv) Faire en sorte que la soi-disant communauté internationale réalise enfin les aspirations profondes et légitimes de notre Peuple, et à faire face à sa responsabilité dans notre monde contemporain « mondialisé ».
- v) Trouver les deniers indispensables à notre noble Combat !!! Et c'est ici que je me retourne vers notre Diaspora.

En effet, dans mon *Appel solennel* en date du 21 juin écoulé, entre autres mots, je disais :

« Allons donc, par-dessus tout ce qui précède, il nous faut réaliser trois choses essentielles, urgentes, véritablement cruciales ! À savoir :

Premièrement : - Trouver des deniers pour le combat épique, inégal, que mène le Peuple togolais sur le terrain, pour s'affranchir, pour nous affranchir de la tyrannie et de la misère !

Deuxièmement : - Trouver des deniers pour le combat épique, inégal, que mène le Peuple togolais sur le terrain, pour s'affranchir, pour nous affranchir de la tyrannie et de la misère !

Troisièmement : - Trouver des deniers pour le combat épique, inégal, que mène le Peuple togolais sur le terrain, pour s'affranchir, pour nous affranchir de la tyrannie et de la misère !

Ainsi donc, chers compatriotes de la Diaspora togolaise, je nous exhorte instamment à bien vouloir mettre la main à la bourse.

Généreusement ! Levons des fonds en nous adressant à des amis du Peuple togolais ! »

Assurément, la **RÉPÉTITION** est *le principe premier* de toute pédagogie valable ! Alors,

Chers Compatriotes !

Par notre Foi, notre Courage et nos Sacrifices, la Nation togolaise Renaîtra !

Fait à Paris, le 12 octobre 2012

Godwin Tété